



Avis public Demande de dérogations mineures

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière tenue par vidéoconférence le 6 avril 2021 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure pour un projet de lotissement visant la construction de 2 triplex.

Ces demandes ont pour effet d'autoriser:

- Une largeur de lot du lot proposé 6 415 814 de 14.61 mètres (le minimum au règlement est de 20 mètres) ;
- Une largeur de lot du lot proposé 6 415 813 de 21.10 mètres (le minimum au règlement pour un lot de coin est de 22 mètres) ;
- Un stationnement contiguë entre les 2 immeubles (selon le règlement de zonage, un distance de 60 cm devrait être conservé entre les 2 immeubles)

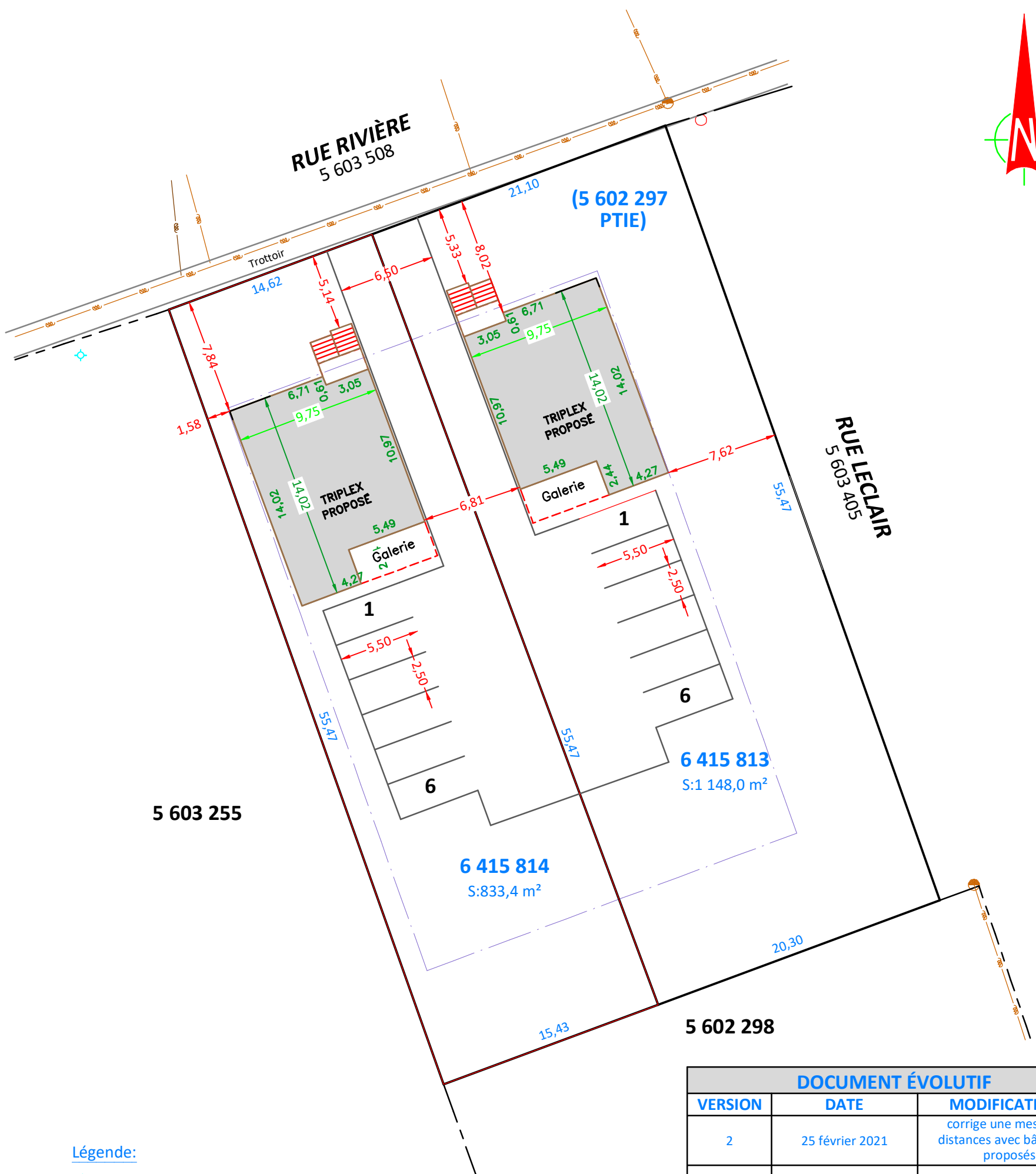
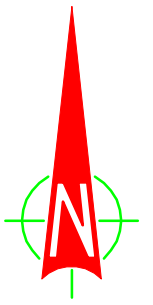
En vertu des Arrêtés ministériels 2020-008 et 2020-033, une consultation écrite d'une durée de 15 jours aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de ces demandes de dérogations mineures doivent le faire par écrit **avant le mercredi 31 mars 2021 à 16h30**. Vos commentaires et suggestions peuvent être transmis par courriel à dq@ville.bedford.qc.ca, par courrier adressé à Richard Joyal au 1 rue Principale Bedford J0J 1A0 ou déposés l'hôtel de ville à cette même adresse.

Une description détaillée du projet fait partie intégrante de ce document.

DONNÉ à Bedford, ce 16 mars 2021.

Richard Joyal
Directeur général



Légende:

- Borne fontaine
- Clôture
- Poteau électrique
- Repère existant
- Ligne électrique et téléphonique aérienne

DOCUMENT ÉVOLUTIF		
VERSION	DATE	MODIFICATIONS
2	25 février 2021	corrige une mesure et distances avec bâtiments proposés

LOTS 6 415 813 ET 6 145 814 NON DÉPOSÉS EN DATE DU 25 FÉVRIER 2021

NOTE: Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (SI) et les mesures de la maison proposée proviennent d'un plan fournis par le client.
Ce plan ne doit servir que pour fins d'approbation par les autorités compétentes de la municipalité de bedford.
Toute utilisation par un tiers doit être autorisée par l'arpenteur-géomètre soussigné.
Les mesures des bâtiments proposés sont montrées à partir de l'extérieur des fondations.

MARGES MINIMALES	
EN VIGUEUR LE 14 décembre 2020	
ZONE CB-4	
AVANT	7,6
LATÉRALE	1,5
ARRIÈRE	7,6

PLAN PROJET DE LOTISSEMENT ET D'IMPLANTATION		<p>migué FOURNIER</p> <p>COWANSVILLE GRANBY BROMONT FARNHAM MANSONVILLE 516 rue du Sud, Cowansville, (QC), J2K 2X8 TEL.: (450) 263-5252 kevin@miguefournier.ca Web: www.miguefournier.ca</p>
LOT(S): PARTIES DU LOT 5 602 297		
CADASTRE: CADASTRE DU QUÉBEC MUNICIPALITÉ: VILLE DE BEDFORD CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MISSISQUOI	COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL CONSERVÉ DANS MON GREFFE	
ÉCHELLE: 1:300 PLAN: 2009-219A	DES.: kmc Arpenteur-Géomètre	Signé à Cowansville, le 21 décembre 2020. <hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/> <p>KEVIN MIGUÉ ARPELLEUR-GÉOMÈTRE MINUTE: 6 815</p>